



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30  
Présents : 18  
Pouvoirs : 8  
Votants : 26  
Pour : 26  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Le dix juillet deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

**PRESENTS :**

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI)

**ABSENTS :**

**ABSENTS EXCUSES :**

FAVREAU Gilles (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

**POUVOIRS :**

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) représentée par ROZANSKI Sigismond (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PRADIER Bruno (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) représenté par CHAVANNE Pascale (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) représenté par DAVAL Marius (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) représenté par BRAY Christian (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) représenté par MAYERE Dominique (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

**OBJET : Signature d'un avenant à la convention du 26 août 2024 avec la société SRADDA pour la recharge des cartes OURA**

Date de transmission de l'acte: 11/07/2025

Date de reception de l'AR: 11/07/2025

042-244200614-DE2025\_1007\_03-DE

A G E D I

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la convention signée le 26 août 2024 entre la Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable et la société SRADDA relative à la mise en œuvre du service de recharge des cartes OURA,

Vu le projet d'avenant n°1 à ladite convention, visant à maintenir ce service jusqu'au 31/08/2026 dans des conditions identiques à la convention initiale,

Considérant l'intérêt pour la collectivité de poursuivre ce partenariat afin d'améliorer le service rendu aux usagers,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

**Article 1 : APPROUVE** le projet d'avenant n°1 à la convention du 26 août 2024 avec la société SRADDA

**Article 2 : AUTORISE** le Président à signer ledit avenant ainsi que tout document afférent à cette décision.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
A Saint-Germain Laval, le 10/07/2025

Le Président,  
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le : 10/07/25  
et de la publication le : 10/07/25*

*Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 11/07/2025  
Date de réception de l'AR: 11/07/2025  
042-244200614-DE2025\_1007\_03-DE  
A G E D I